

0451245J
ACADEMIE D'ORLEANS-TOURS
COLLEGE ERNEST BILDSTEIN
112 CHEMIN DE LA FONTAINE
45503 GIEN CEDEX
Tel : 0238270190

ACTE TRANSMISSIBLE DU CHEF D'ETABLISSEMENT
Lié à une décision du conseil d'administration

Objet : Recrutement des personnels par contrat de droit public

Numéro d'enregistrement : 1

Année scolaire : 2016-2017

Par délibération du conseil d'administration

du 27/06/2003

acte n° 24

Le chef d'établissement procède au recrutement de personnel lié par contrat de droit public

Nom Prénom DESHAYES MONIQUE

A compter du 01/09/2016

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Assistants d'éducation | <input checked="" type="checkbox"/> Accompagnant des élèves en situation de handicap |
| <input type="checkbox"/> Personnels GRETA/Personnels administratifs | <input checked="" type="checkbox"/> Autres ASSISTANTE PEDAGOGIQUE |
| <input type="checkbox"/> Personnels GRETA/Personnels d'enseignement | Contrat 50 % d'AESH Co saisi sur ASSED |
| | Contrat 50 % papier pour les missions d'AED |
| | conformément aux directives du rectorat M. Germain |
| | (DOS 3) |

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-14, R.421-9, R.421-54
- la loi n° 86-83 du 17 janvier 1986 relatif aux dispositions générales applicables aux agents non titulaires de l'Etat
- le décret n°86-83 du 17 janvier 1986 relatif aux dispositions générales applicables aux agents non titulaires de l'Etat

Pour les assistants d'éducation,

- le code de l'éducation, notamment les articles L.916-1, L.916-2
- le décret n°2003-484 du 6 juin 2003 fixant les conditions de recrutement et d'emploi des assistants d'éducation
- l'arrêté du 6 juin 2003 fixant le montant de la rémunération des assistants d'éducation

Pour les contractuels GRETA,

- la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat
- le décret n° 93-412 du 19 mars 1993 relatif aux personnels contractuels du niveau de la catégorie A exerçant en formation continue des adultes

Pour les accompagnants des élèves en situation de handicap,

- le code de l'éducation, notamment les articles L.351-3, L.916-1, L.916-2, L.917-1
- le décret n°2014-724 du 27 juin 2014 relatif aux conditions de recrutement et d'emploi des accompagnants des élèves en situation de handicap
- l'arrêté du 27 juin 2014 relatif à la rémunération des accompagnants des élèves en situation de handicap et modifiant l'arrêté du 6 juin 2003 fixant le montant de la rémunération des assistants d'éducation

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 2

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le chef d'établissement

Nom : Kervella

Prénom : Ronan

Signé le: 02/09/2016 09:16:21

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

ministère
éducation
nationale



Récépissé de transmission aux autorités de contrôle

Année scolaire : 2016-2017

N° acte : 1

Objet : Recrutement des personnels par contrat de droit public

N° EPLE : 0451245J

Emetteur : Chef d'établissement

Etablissement : COLLEGE ERNEST BILDSTEIN 45503 GIEN CEDEX

Date de validation : 02/09/2016

Signataire : Ronan KERVELLA

Date de transmission : 2016-09-02 09:17:11

Transmetteur : Ronan KERVELLA

Destinataire(s) :

DIR SERVICES DEPARTEMENTAUX EN DU LOIRET

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Numéro public du certificat :
RT_2016-2017_1_0451245J

Transmis (ou 'Réceptionné') le :
02/09/2016 09:17:11

BIEN_20162017_1_0451245J_160908163238

0459999Z

ACADEMIE D'ORLEANS-TOURS

DIR SERVICES DEPARTEMENTAUX EN DU LOIRET

19 RUE EUGENE VIGNAT

45043 ORLEANS CEDEX 1

BORDEREAU D'INSTRUCTION

Etablissement émetteur de l'acte : COLLEGE ERNEST BILDSTEIN-0451245J

Numéro de séance :

Numéro d'enregistrement de l'acte : 1

Année scolaire : 2016-2017

Pour le recteur, et par délégation du préfet de Département

Décision : Validation sans observation

Commentaire :

Observations :

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Nom : Daguin

Prénom : Caroline

Signé le: 08/09/2016 16:32:38

Ce document est au format électronique. Il est porteur d'une signature électronique apposée au moment de sa signature par le responsable authentifié de l'entité.

0451245J
ACADEMIE D'ORLEANS-TOURS
COLLEGE ERNEST BILDSTEIN
112 CHEMIN DE LA FONTAINE
45503 GIEN CEDEX
Tel : 0238270190

ACTE TRANSMISSIBLE DU CHEF D'ETABLISSEMENT
Lié à une décision du conseil d'administration

Objet : Recrutement des personnels par contrat de droit public

Numéro d'enregistrement : 2

Année scolaire : 2016-2017

Par délibération du conseil d'administration
du 27/06/2003
acte n° 24

Le chef d'établissement procède au recrutement de personnel lié par contrat de droit public

Nom Prénom BARABE THOMAS

A compter du 01/09/2016

- | | |
|---|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Assistants d'éducation | <input type="checkbox"/> Accompagnant des élèves en situation de handicap |
| <input type="checkbox"/> Personnels GRETA/Personnels administratifs | <input type="checkbox"/> Autres |
| <input type="checkbox"/> Personnels GRETA/Personnels d'enseignement | |

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-14, R.421-9, R.421-54
- la loi n° 86-83 du 17 janvier 1986 relatif aux dispositions générales applicables aux agents non titulaires de l'Etat
- le décret n°86-83 du 17 janvier 1986 relatif aux dispositions générales applicables aux agents non titulaires de l'Etat

Pour les assistants d'éducation,

- le code de l'éducation, notamment les articles L.916-1, L.916-2
- le décret n°2003-484 du 6 juin 2003 fixant les conditions de recrutement et d'emploi des assistants d'éducation
- l'arrêté du 6 juin 2003 fixant le montant de la rémunération des assistants d'éducation

Pour les contractuels GRETA,

- la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat
- le décret n° 93-412 du 19 mars 1993 relatif aux personnels contractuels du niveau de la catégorie A exerçant en formation continue des adultes

Pour les accompagnants des élèves en situation de handicap,

- le code de l'éducation, notamment les articles L.351-3, L.916-1, L.916-2, L.917-1
- le décret n°2014-724 du 27 juin 2014 relatif aux conditions de recrutement et d'emploi des accompagnants des élèves en situation de handicap
- l'arrêté du 27 juin 2014 relatif à la rémunération des accompagnants des élèves en situation de handicap et modifiant l'arrêté du 6 juin 2003 fixant le montant de la rémunération des assistants d'éducation

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le chef d'établissement

Nom : Kervella

Prénom : Ronan

Signé le: 02/09/2016 09:16:24

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

ministère
éducation
nationale



Récépissé de transmission aux autorités de contrôle

Année scolaire : 2016-2017

N° acte : 2

Objet : Recrutement des personnels par contrat de droit public

N° EPLE : 0451245J

Emetteur : Chef d'établissement

Etablissement : COLLEGE ERNEST BILDSTEIN 45503 GIEN CEDEX

Date de validation : 02/09/2016

Signataire : Ronan KERVELLA

Date de transmission : 2016-09-02 09:17:12

Transmetteur : Ronan KERVELLA

Destinataire(s) :

DIR SERVICES DEPARTEMENTAUX EN DU LOIRET

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Numéro public du certificat :
RT_2016-2017_2_0451245J

Transmis (ou 'Réceptionné') le :
02/09/2016 09:17:12

BIEN_20162017_2_0451245J_160908163931

0459999Z

ACADEMIE D'ORLEANS-TOURS

DIR SERVICES DEPARTEMENTAUX EN DU LOIRET

19 RUE EUGENE VIGNAT

45043 ORLEANS CEDEX 1

BORDEREAU D'INSTRUCTION

Etablissement émetteur de l'acte : COLLEGE ERNEST BILDSTEIN-0451245J

Numéro de séance :

Numéro d'enregistrement de l'acte : 2

Année scolaire : 2016-2017

Pour le recteur, et par délégation du préfet de Département

Décision : Validation sans observation

Commentaire :

Observations :

Dém'Act

Dématisation des actes des EPLE

Nom : Daguin

Prénom : Caroline

Signé le: 08/09/2016 16:39:31

0451245J
ACADEMIE D'ORLEANS-TOURS
COLLEGE ERNEST BILDSTEIN
112 CHEMIN DE LA FONTAINE
45503 GIEN CEDEX
Tel : 0238270190

ACTE TRANSMISSIBLE DU CHEF D'ETABLISSEMENT
Lié à une décision du conseil d'administration

Objet : Recrutement des personnels par contrat de droit public

Numéro d'enregistrement : 3

Année scolaire : 2016-2017

Par délibération du conseil d'administration

du 27/06/2003

acte n° 24

Le chef d'établissement procède au recrutement de personnel lié par contrat de droit public

Nom Prénom LAACHIR FATIMA

A compter du 01/09/2016

<input checked="" type="checkbox"/> Assistants d'éducation	<input type="checkbox"/> Accompagnant des élèves en situation de handicap
<input type="checkbox"/> Personnels GRETA/Personnels administratifs	<input type="checkbox"/> Autres
<input type="checkbox"/> Personnels GRETA/Personnels d'enseignement	

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-14, R.421-9, R.421-54
- la loi n° 86-83 du 17 janvier 1986 relatif aux dispositions générales applicables aux agents non titulaires de l'Etat
- le décret n°86-83 du 17 janvier 1986 relatif aux dispositions générales applicables aux agents non titulaires de l'Etat

Pour les assistants d'éducation,

- le code de l'éducation, notamment les articles L.916-1, L.916-2
- le décret n°2003-484 du 6 juin 2003 fixant les conditions de recrutement et d'emploi des assistants d'éducation
- l'arrêté du 6 juin 2003 fixant le montant de la rémunération des assistants d'éducation

Pour les contractuels GRETA,

- la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat
- le décret n° 93-412 du 19 mars 1993 relatif aux personnels contractuels du niveau de la catégorie A exerçant en formation continue des adultes

Pour les accompagnants des élèves en situation de handicap,

- le code de l'éducation, notamment les articles L.351-3, L.916-1, L.916-2, L.917-1
- le décret n°2014-724 du 27 juin 2014 relatif aux conditions de recrutement et d'emploi des accompagnants des élèves en situation de handicap
- l'arrêté du 27 juin 2014 relatif à la rémunération des accompagnants des élèves en situation de handicap et modifiant l'arrêté du 6 juin 2003 fixant le montant de la rémunération des assistants d'éducation

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le chef d'établissement

Nom : Kervella

Prénom : Ronan

Signé le: 02/09/2016 09:16:27

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

ministère
éducation
nationale



Récépissé de transmission aux autorités de contrôle

Année scolaire : 2016-2017

N° acte : 3

Objet : Recrutement des personnels par contrat de droit public

N° EPLE : 0451245J

Emetteur : Chef d'établissement

Etablissement : COLLEGE ERNEST BILDSTEIN 45503 GIEN CEDEX

Date de validation : 02/09/2016

Signataire : Ronan KERVELLA

Date de transmission : 2016-09-02 09:17:10

Transmetteur : Ronan KERVELLA

Destinataire(s) :

DIR SERVICES DEPARTEMENTAUX EN DU LOIRET

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Numéro public du certificat :
RT_2016-2017_3_0451245J

Transmis (ou 'Réceptionné') le :
02/09/2016 09:17:10

BIEN_20162017_3_0451245J_160908163229

0459999Z

ACADEMIE D'ORLEANS-TOURS

DIR SERVICES DEPARTEMENTAUX EN DU LOIRET

19 RUE EUGENE VIGNAT

45043 ORLEANS CEDEX 1

BORDEREAU D'INSTRUCTION

Etablissement émetteur de l'acte : COLLEGE ERNEST BILDSTEIN-0451245J

Numéro de séance :

Numéro d'enregistrement de l'acte : 3

Année scolaire : 2016-2017

Pour le recteur, et par délégation du préfet de Département

Décision : Validation sans observation

Commentaire :

Observations :

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Nom : Daguin

Prénom : Caroline

Signé le: 08/09/2016 16:32:29

0451245J
ACADEMIE D'ORLEANS-TOURS
COLLEGE ERNEST BILDSTEIN
112 CHEMIN DE LA FONTAINE
45503 GIEN CEDEX
Tel : 0238270190

ACTE TRANSMISSIBLE DU CHEF D'ETABLISSEMENT
Lié à une décision du conseil d'administration

Objet : Recrutement des personnels par contrat de droit public

Numéro d'enregistrement : 4
Année scolaire : 2016-2017

Par délibération du conseil d'administration
du 27/06/2003
acte n° 24

Le chef d'établissement procède au recrutement de personnel lié par contrat de droit public

Nom Prénom VIDAL NATHALIE

A compter du 01/09/2016

Assistants d'éducation
 Personnels GRETA/Personnels administratifs
 Personnels GRETA/Personnels d'enseignement
 Accompagnant des élèves en situation de handicap
 Autres

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-14, R.421-9, R.421-54
- la loi n° 86-83 du 17 janvier 1986 relatif aux dispositions générales applicables aux agents non titulaires de l'Etat
- le décret n°86-83 du 17 janvier 1986 relatif aux dispositions générales applicables aux agents non titulaires de l'Etat

Pour les assistants d'éducation,

- le code de l'éducation, notamment les articles L.916-1, L.916-2
- le décret n°2003-484 du 6 juin 2003 fixant les conditions de recrutement et d'emploi des assistants d'éducation
- l'arrêté du 6 juin 2003 fixant le montant de la rémunération des assistants d'éducation

Pour les contractuels GRETA,

- la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat
- le décret n° 93-412 du 19 mars 1993 relatif aux personnels contractuels du niveau de la catégorie A exerçant en formation continue des adultes

Pour les accompagnants des élèves en situation de handicap,

- le code de l'éducation, notamment les articles L.351-3, L.916-1, L.916-2, L.917-1
- le décret n°2014-724 du 27 juin 2014 relatif aux conditions de recrutement et d'emploi des accompagnants des élèves en situation de handicap
- l'arrêté du 27 juin 2014 relatif à la rémunération des accompagnants des élèves en situation de handicap et modifiant l'arrêté du 6 juin 2003 fixant le montant de la rémunération des assistants d'éducation

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le chef d'établissement

Nom : Kervella
Prénom : Ronan
Signé le: 02/09/2016 09:16:29

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

ministère
éducation
nationale



Récépissé de transmission aux autorités de contrôle

Année scolaire : 2016-2017

N° acte : 4

Objet : Recrutement des personnels par contrat de droit public

N° EPLE : 0451245J

Emetteur : Chef d'établissement

Etablissement : COLLEGE ERNEST BILDSTEIN 45503 GIEN CEDEX

Date de validation : 02/09/2016

Signataire : Ronan KERVELLA

Date de transmission : 2016-09-02 09:17:14

Transmetteur : Ronan KERVELLA

Destinataire(s) :

DIR SERVICES DEPARTEMENTAUX EN DU LOIRET

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Numéro public du certificat :
RT_2016-2017_4_0451245J

Transmis (ou 'Réceptionné') le :
02/09/2016 09:17:14

BIEN_20162017_4_0451245J_160908164031

0459999Z

ACADEMIE D'ORLEANS-TOURS

DIR SERVICES DEPARTEMENTAUX EN DU LOIRET

19 RUE EUGENE VIGNAT

45043 ORLEANS CEDEX 1

BORDEREAU D'INSTRUCTION

Établissement émetteur de l'acte : COLLEGE ERNEST BILDSTEIN-0451245J

Numéro de séance :

Numéro d'enregistrement de l'acte : 4

Année scolaire : 2016-2017

Pour le recteur, et par délégation du préfet de Département

Décision : Validation sans observation

Commentaire :

Observations :

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Nom : Daguin

Prénom : Caroline

Signé le: 08/09/2016 16:40:31

Ce document est au format électronique. Il est porteur d'une signature électronique apposée au moment de sa signature par le responsable authentifié de l'entité.

0451245J
ACADEMIE D'ORLEANS-TOURS
COLLEGE ERNEST BILDSTEIN
112 CHEMIN DE LA FONTAINE
45503 GIEN CEDEX
Tel : 0238270190

ACTE TRANSMISSIBLE DU CHEF D'ETABLISSEMENT
Lié à une décision du conseil d'administration

Objet : Recrutement des personnels par contrat de droit public

Numéro d'enregistrement : 5
Année scolaire : 2016-2017

Par délibération du conseil d'administration
du 27/06/2003
acte n° 24

Le chef d'établissement procède au recrutement de personnel lié par contrat de droit public

Nom Prénom MARECHAL NATHALIE

A compter du 01/09/2016

<input checked="" type="checkbox"/> Assistants d'éducation	<input type="checkbox"/> Accompagnant des élèves en situation de handicap
<input type="checkbox"/> Personnels GRETA/Personnels administratifs	<input type="checkbox"/> Autres
<input type="checkbox"/> Personnels GRETA/Personnels d'enseignement	

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-14, R.421-9, R.421-54
- la loi n° 86-83 du 17 janvier 1986 relatif aux dispositions générales applicables aux agents non titulaires de l'Etat
- le décret n°86-83 du 17 janvier 1986 relatif aux dispositions générales applicables aux agents non titulaires de l'Etat

Pour les assistants d'éducation,

- le code de l'éducation, notamment les articles L.916-1, L.916-2
- le décret n°2003-484 du 6 juin 2003 fixant les conditions de recrutement et d'emploi des assistants d'éducation
- l'arrêté du 6 juin 2003 fixant le montant de la rémunération des assistants d'éducation

Pour les contractuels GRETA,

- la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat
- le décret n° 93-412 du 19 mars 1993 relatif aux personnels contractuels du niveau de la catégorie A exerçant en formation continue des adultes

Pour les accompagnants des élèves en situation de handicap,

- le code de l'éducation, notamment les articles L.351-3, L.916-1, L.916-2, L.917-1
- le décret n°2014-724 du 27 juin 2014 relatif aux conditions de recrutement et d'emploi des accompagnants des élèves en situation de handicap
- l'arrêté du 27 juin 2014 relatif à la rémunération des accompagnants des élèves en situation de handicap et modifiant l'arrêté du 6 juin 2003 fixant le montant de la rémunération des assistants d'éducation

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le chef d'établissement

Nom : Kervella

Prénom : Ronan

Signé le: 02/09/2016 09:16:32

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

ministère
éducation
nationale



Récépissé de transmission aux autorités de contrôle

Année scolaire : 2016-2017

N° acte : 5

Objet : Recrutement des personnels par contrat de droit public

N° EPLE : 0451245J

Emetteur : Chef d'établissement

Etablissement : COLLEGE ERNEST BILDSTEIN 45503 GIEN CEDEX

Date de validation : 02/09/2016

Signataire : Ronan KERVELLA

Date de transmission : 2016-09-02 09:17:16

Transmetteur : Ronan KERVELLA

Destinataire(s) :

DIR SERVICES DEPARTEMENTAUX EN DU LOIRET

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Numéro public du certificat :
RT_2016-2017_5_0451245J

Transmis (ou 'Réceptionné') le :
02/09/2016 09:17:16

BIEN_20162017_5_0451245J_160908164040

0459999Z

ACADEMIE D'ORLEANS-TOURS

DIR SERVICES DEPARTEMENTAUX EN DU LOIRET

19 RUE EUGENE VIGNAT

45043 ORLEANS CEDEX 1

BORDEREAU D'INSTRUCTION

Etablissement émetteur de l'acte : COLLEGE ERNEST BILDSTEIN-0451245J

Numéro de séance :

Numéro d'enregistrement de l'acte : 5

Année scolaire : 2016-2017

Pour le recteur, et par délégation du préfet de Département

Décision : Validation sans observation

Commentaire :

Observations :

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Nom : Daguin

Prénom : Caroline

Signé le: 08/09/2016 16:40:40

0451245J
ACADEMIE D'ORLEANS-TOURS
COLLEGE ERNEST BILDSTEIN
112 CHEMIN DE LA FONTAINE
45503 GIEN CEDEX
Tel : 0238270190

ACTE TRANSMISSIBLE DU CHEF D'ETABLISSEMENT
Lié à une décision du conseil d'administration

Objet : Recrutement des personnels par contrat de droit public

Numéro d'enregistrement : 6

Année scolaire : 2016-2017

Par délibération du conseil d'administration

du 27/06/2003

acte n° 24

Le chef d'établissement procède au recrutement de personnel lié par contrat de droit public

Nom Prénom CHAUVIN STEPHANIE

A compter du 01/09/2016

<input checked="" type="checkbox"/> Assistants d'éducation	<input type="checkbox"/> Accompagnant des élèves en situation de handicap
<input type="checkbox"/> Personnels GRETA/Personnels administratifs	<input type="checkbox"/> Autres
<input type="checkbox"/> Personnels GRETA/Personnels d'enseignement	

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-14, R.421-9, R.421-54
- la loi n° 86-83 du 17 janvier 1986 relatif aux dispositions générales applicables aux agents non titulaires de l'Etat
- le décret n°86-83 du 17 janvier 1986 relatif aux dispositions générales applicables aux agents non titulaires de l'Etat

Pour les assistants d'éducation,

- le code de l'éducation, notamment les articles L.916-1, L.916-2
- le décret n°2003-484 du 6 juin 2003 fixant les conditions de recrutement et d'emploi des assistants d'éducation
- l'arrêté du 6 juin 2003 fixant le montant de la rémunération des assistants d'éducation

Pour les contractuels GRETA,

- la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat
- le décret n° 93-412 du 19 mars 1993 relatif aux personnels contractuels du niveau de la catégorie A exerçant en formation continue des adultes

Pour les accompagnants des élèves en situation de handicap,

- le code de l'éducation, notamment les articles L.351-3, L.916-1, L.916-2, L.917-1
- le décret n°2014-724 du 27 juin 2014 relatif aux conditions de recrutement et d'emploi des accompagnants des élèves en situation de handicap
- l'arrêté du 27 juin 2014 relatif à la rémunération des accompagnants des élèves en situation de handicap et modifiant l'arrêté du 6 juin 2003 fixant le montant de la rémunération des assistants d'éducation

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le chef d'établissement

Nom : Kervella

Prénom : Ronan

Signé le: 02/09/2016 09:16:35

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

ministère
éducation
nationale



Récépissé de transmission aux autorités de contrôle
Année scolaire : 2016-2017
N° acte : 6
Objet : Recrutement des personnels par contrat de droit public
N° EPLE : 0451245J
Emetteur : Chef d'établissement
Etablissement : COLLEGE ERNEST BILDSTEIN 45503 GIEN CEDEX
Date de validation : 02/09/2016
Signataire : Ronan KERVELLA
Date de transmission : 2016-09-02 09:17:13
Transmetteur : Ronan KERVELLA
Destinataire(s) :
DIR SERVICES DEPARTEMENTAUX EN DU LOIRET

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Numéro public du certificat :
RT_2016-2017_6_0451245J

Transmis (ou 'Réceptionné') le :
02/09/2016 09:17:13

BIEN_20162017_6_0451245J_160908164021

0459999Z

ACADEMIE D'ORLEANS-TOURS

DIR SERVICES DEPARTEMENTAUX EN DU LOIRET

19 RUE EUGENE VIGNAT

45043 ORLEANS CEDEX 1

BORDEREAU D'INSTRUCTION

Etablissement émetteur de l'acte : COLLEGE ERNEST BILDSTEIN-0451245J

Numéro de séance :

Numéro d'enregistrement de l'acte : 6

Année scolaire : 2016-2017

Pour le recteur, et par délégation du préfet de Département

Décision : Validation sans observation

Commentaire :

Observations :

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Nom : Daguin

Prénom : Caroline

Signé le: 08/09/2016 16:40:21

Ce document est au format électronique. Il est porteur d'une signature électronique apposée au moment de sa signature par le responsable authentifié de l'entité.

0451245J
ACADEMIE D'ORLEANS-TOURS
COLLEGE ERNEST BILDSTEIN
112 CHEMIN DE LA FONTAINE
45503 GIEN CEDEX
Tel : 0238270190

ACTE TRANSMISSIBLE DU CHEF D'ETABLISSEMENT
Lié à une décision du conseil d'administration

Objet : Recrutement des personnels par contrat de droit privé

Numéro d'enregistrement : 7

Année scolaire : 2016-2017

Par délibération du conseil d'administration
du 18/06/2010
acte n°7

Le chef d'établissement procède au recrutement de personnel lié par contrat de droit privé

Nom Prénom DUBOSCQ DANIELE

A compter du 01/09/2016

Contrat unique d'insertion - Contrat d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE)

Emplois d'avenir professeur

Autres

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-10, L.421-14, R.421-9, R.421-54

Contrat unique d'insertion - Contrat d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE) :

- le code du travail, notamment les articles L.5134-19-1 à L.5134-34, D.5134-14 à D.5134-50-8

- la loi n°2008-1249 du 1er décembre 2008 généralisant le revenu de solidarité active et réformant les politiques d'insertion

- le décret n°2009-1442 du 25 novembre 2009 relatif au contrat unique d'insertion

Emplois d'avenir professeur

- le code du travail, notamment ses articles L.5134-120 et L.5134-121, L.5134-122 à L.5134-124, L.5134-125 à L.5134-127, R.5134-169 à R.5134-176, D.5134-177 et D.5134-178;

- l'arrêté du 18 janvier 2013 fixant la durée hebdomadaire moyenne de travail de l'étudiant recruté sur un emploi d'avenir professeur et déterminant les critères de sa variation durant tout ou partie du contrat;

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le chef d'établissement

Nom : Kervella

Prénom : Ronan

Signé le: 02/09/2016 09:16:37

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

ministère
éducation
nationale



Récépissé de transmission aux autorités de contrôle

Année scolaire : 2016-2017

N° acte : 7

Objet : Recrutement des personnels par contrat de droit privé

N° EPLE : 0451245J

Emetteur : Chef d'établissement

Etablissement : COLLEGE ERNEST BILDSTEIN 45503 GIEN CEDEX

Date de validation : 02/09/2016

Signataire : Ronan KERVELLA

Date de transmission : 2016-09-02 09:17:17

Transmetteur : Ronan KERVELLA

Destinataire(s) :

DIR SERVICES DEPARTEMENTAUX EN DU LOIRET

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Numéro public du certificat :
RT_2016-2017_7_0451245J

Transmis (ou 'Réceptionné') le :
02/09/2016 09:17:17

Ce document est au format électronique. Il est porteur d'un cachet électronique généré par Dém'Act, garantissant son origine et son intégrité.

BIEN_20162017_7_0451245J_160908164047

0459999Z

ACADEMIE D'ORLEANS-TOURS
DIR SERVICES DEPARTEMENTAUX EN DU LOIRET
19 RUE EUGENE VIGNAT
45043 ORLEANS CEDEX 1

BORDEREAU D'INSTRUCTION

Etablissement émetteur de l'acte : COLLEGE ERNEST BILDSTEIN-0451245J

Numéro de séance :

Numéro d'enregistrement de l'acte : 7

Année scolaire : 2016-2017

Pour le recteur, et par délégation du préfet de Département

Décision : Validation sans observation

Commentaire :

Observations :

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Nom : Daguin

Prénom : Caroline

Signé le: 08/09/2016 16:40:47

Ce document est au format électronique. Il est porteur d'une signature électronique apposée au moment de sa signature par le responsable authentifié de l'entité.

Le directeur académique des services départementaux de
l'éducation nationale du Loiret
à

Monsieur le principal
Du collège E. Bildstein
GIEN

DLC1
N°42/2016

Orléans, le 10 JUN 2016

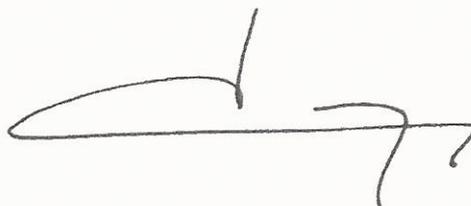
Objet : Moyens de surveillance Rentrée 2016

J'ai l'honneur de vous faire connaître ci-après la dotation en moyens de
surveillance attribuée à votre établissement :

Année Scolaire	Moyens de surveillance (AED et assistance pédagogique)
Rappel 2015/2016	4 ETP
2016/2017	4.5 ETP

Cette dotation ne comprend pas les moyens attribués le cas échéant aux établissements bénéficiant d'un dispositif particulier (classe relais, ULIS(AESH CO) et AESHM).

Vous trouverez toute information complémentaire relative au renouvellement du contrat des AED dans le guide AED.



Denis TOUPRY

Affaire suivie par
Caroline DAGUIN
Valérie GODIN
Tél : 02.38.24.29.55
ce.dlc1-45@ac-orleans-
tours.fr

19, rue Eugène Vignat
45043 ORLEANS cedex